RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Grand Est

4'WITZ
Madame Catherine WITZ
EXPERT-COMPTABLE
18 A RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER
68890 REGUISHEIM

RECOMMANDÉ AR n°2C 157 327 8695 5

Votre correspondant :
Geoffrey JUCHS
☎ [redacted] ✉ [redacted]

Strasbourg, le 24 juin 2024

Objet : Inscription au Tableau de l'Ordre

Madame et chère Consoeur,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à votre demande du 21 mai 2024, le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est, lors de sa séance du 21 juin 2024, a prononcé l'inscription personne morale au Tableau de l'Ordre de la société dénommée 4'WITZ en **qualité de Société d'Expertise Comptable**, sous le numéro **28-00004883-01**, avec effet au 21 juin 2024.

Le papier à en-tête de ladite société devra toujours faire apparaître la mention « **société d'expertise comptable inscrite au tableau de la Région Grand Est** ».

Vous trouverez ci-joint :

- un original de la décision d'inscription ;
- une note d'informations pratiques.

Etant donné que le siège de votre société se situe dans vos locaux d'habitation, nous vous rappelons que l'article 149 du Code de déontologie issu du décret du 30 mars 2012 prévoit que vous devez justifier d'une installation matérielle permettant l'exercice de votre activité dans de bonnes conditions.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame et chère Consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[redacted]
Président

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Grand Est

Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est

- *vu l'article 7 de l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée et complétée par les textes subséquents,*

réuni à **Reims, le 21 juin 2024**, sous la Présidence de Monsieur Christian BERTHOLD, Président du Conseil régional de l'Ordre, en présence de Monsieur Laurent GARNIER, Commissaire du Gouvernement près le Conseil régional de l'Ordre ; le quorum étant atteint,

- **étaient présents** : Monsieur Jean-Christophe AUBERT – Madame Nassima AZZIN - Monsieur Jérémy BAG - Monsieur Grégoire COLLOT – Madame Valérie CREUSOT-RIVIERE – Monsieur Bertrand CROISEY – Monsieur Rui DIAS – Monsieur Alain FONTANESI – Monsieur Frédéric FOUAN – Monsieur Franck GRAILLE - Madame Catherine HANSSEN – Monsieur Yvan JEANNERET – Monsieur Alexandre KRYLOFF - Madame Eliane LEVEQUE-GRIFFANTI – Madame Bénédicte MARX-MAGAR – Madame Virginie MAYET – Monsieur Christophe PETITJEAN - Monsieur Vincent SOUSTRE – Monsieur Frédéric STUTZMANN

- **était également présente** : Madame Anne-Priscille PATOUT, Secrétaire Générale,

Après avoir pris connaissance

- de la demande en date du **21 mai 2024** par laquelle
  la société dénommée **4'WITZ, EURL** au capital social de **1000 euros,**
  sise à **REGUISHEIM (68890), 18 A RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER,**
  a sollicité son inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
  en qualité de **Société d'Expertise Comptable,**
- du dossier de la société et du rapport de la Commission du Tableau du **10 juin 2024,**

Après en avoir délibéré

- considérant que les statuts de la société sont conformes aux textes en vigueur,
- considérant que la fonction de **Gérante** est remplie par **Madame Catherine WITZ**, Expert-Comptable,
- considérant qu'il n'y a pas d'objection de la part de Monsieur le Commissaire du Gouvernement,

Par ces motifs

- en la forme, reçoit la demande de la société dénommée **4'WITZ,**
- au fond, décide que la société dénommée **4'WITZ** sera inscrite au Tableau de l'Ordre en qualité de **Société d'Expertise Comptable**, avec effet au 21 juin 2024,
- et dit que la présente décision sera notifiée à la société dénommée **4'WITZ** dans le délai de dix jours francs.

Fait et délibéré à Reims, le vingt et un juin deux mille vingt-quatr

[redacted]

Christian BERTHOLD
Président

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Grand Est

INFORMATIONS PRATIQUES
RELATIVES A L'INSCRIPTION D'UNE SOCIETE AU TABLEAU DE L'ORDRE

4'WITZ

DOCUMENT(S) A RETOURNER AU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DANS UN DELAI MAXIMUM D'UN MOIS (uniquement si les cases sont cochées)

☒ Une attestation définitive d'assurance responsabilité civile professionnelle

☒ Un exemplaire des statuts définitifs signés

DOCUMENT A RETOURNER AU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DANS UN DELAI DE 2 MOIS (uniquement si la case est cochée)

☒ Un extrait KBIS à jour

CONCERNANT L'INSTALLATION DE VOTRE SOCIETE

➔ DOCUMENTATION SUR L'EXERCICE PROFESSIONNEL & LA DEONTOLOGIE

Il vous est possible de souscrire un abonnement via le Conseil Régional :

- à la Revue Française de Comptabilité pour 78,00 €
- à Infodoc-Experts pour 907,20 €
- Ouvrage "Code comptable" pour 60,00 €

➔ CHANGEMENT DE COORDONNEES

Nous vous encourageons vivement à nous signaler tout changement de coordonnées : adresse postale, numéros de téléphone, numéro de télécopie, adresse e-mail, ...

DEUX SITES INTERNET INDISPENSABLES

➔ www.experts-comptables.fr
(site Internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables)

➔ Le site internet de votre Conseil régional Grand Est : www.oecgrandest.fr

Siège social
11 avenue de la Forêt-Noire - CS 40033
[redacted] Tél. [redacted]

Nancy
46 Cours Léopold - BP 80379
54007 Nancy Cedex - Tél. 03 83 39 20 00
[redacted]

Reims
1 bis rue Maurice Hollande - Bâtiment B
51100 Reims - Tél. [redacted]
[redacted]